

crime, ou suis-je orphelin ? Mon père ou ma mère sont-ils morts ou rougissent-ils de moi ? M. Robert était-il un ami de mon père ? était-il mon père lui-même ? — Oh ! madame Ursule, je vous en supplie, dites-moi tout !... Dois-je m'agenouiller et demander à Dieu d'accueillir en sa miséricorde l'âme de mon père qui n'est plus ? Répondez-moi !... Répondez-moi !...

L'ex-femme de confiance de Robert Vallorand s'attendait à cet interrogatoire. Elle avait préparé ses réponses.

— Chère enfant, dit-elle en embrassant René, il est bien vrai qu'un mystère plane sur votre existence... mais, pour moi comme pour vous, ce mystère est impénétrable...

— Quoi ! s'écria la jeune fille, vous ne savez pas quel est mon père ?...

— Je ne sais rien, et j'accomplis la tâche qui m'a été imposée par votre protecteur, M. Robert...

— M. Robert... interrompit René, mais ce n'est qu'un nom de baptême, cela... pourquoi me cacher le nom de famille ? Ursule répondit évasivement ;

— J'ai reçu mission de vous accompagner à Paris après la mort de M. Robert, et de vous conduire chez un notaire qui, en échange d'une lettre que je possède, vous remettra des papiers... or, ces papiers renferment le mot de ce que vous appelez l'énigme de votre vie...

— Ainsi donc, demanda René, se souvenant des paroles de Pauline Lambert, c'est à Paris que nous allons ?...

— Oui, ma mignonne... Quand vous aurez pris connaissance des papiers dont je vous parle, vous saurez qui vous êtes et quel avenir vous est réservé...

— Ces papiers m'apprendront-ils quelle est ma mère ?... reprit la jeune fille.

— Je l'ignore... répliqua madame Sollier avec embarras.

— Mais vous la connaissez, ma mère ?

— Je ne la connais pas...

— Est-ce possible ?... Puis-je croire que vous, qui dès mon enfance veillez sur moi, vous n'avez pas connu ma mère ?...

— Il faut le croire, car c'est la vérité...

— Ainsi vous ne pouvez même pas m'apprendre si ma mère est vivante ou morte ?...

— Je ne puis vous apprendre ce que j'ignore...

— Les papiers du notaire me révéleront sans doute ce que vous ignorez !... fit brusquement René. Quand partirons-nous pour Paris ?

— Nous serions partis aujourd'hui si nous avions trouvé des vêtements de deuil à votre taille... Ces vêtements ne seront prêts, vous le savez, demain à quatre heures... Nous partirons le soir par le train de six heures vingt minutes.

— Et nous arriverons ?

— A une heure du matin...

— Donc, nous ne pourrions voir que le lendemain la personne à laquelle nous envoie mon protecteur ?...

— Cela est certain...

— Combien passerons-nous de temps à Paris ?

— Un ou deux jours seulement.

— Où irons-nous ensuite ?

— A un endroit où vous aurez une mission à remplir...

— Quelle mission ?

— Je ne puis vous le dire... Les papiers vous l'apprendront.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 Octobre 1882 — (No. 146.)

LE TESTAMENT SANGLANTE

TROISIÈME PARTIE.

IV

LE DERNIER MOT.

— Sa conduite a été admirable ; elle a commencé par renoncer à tous les avantages que lui avait assurés Lazare dans son contrat de mariage ; elle a vendu, jusqu'au dernier, tous les bijoux qu'il lui avait donnés en l'épousant. Les terres qu'il laissait ont heureusement trouvé quelques riches acheteurs : en un mot, tous les créanciers de la maison Danoyer ont été payés intégralement ; vous seul ne l'êtes pas encore ; il reste à Ludovise une petite maison au bord de la mer, qui lui vient de son père et où elle s'est retirée depuis la mort de son mari.

Cette maison est modeste, mais charmante. Abrisée contre le vent du nord par une colline étagée en amphithéâtre et toute constellée de grenadiers et de lentisques, elle a vu sur le ciel et sur la mer, double azur uni à travers l'espace par les brumes de l'horizon.

Grâce à l'inaltérable douceur de la température, les orangers et les citronniers croissent en pleine terre dans le jardin.

Quelques arpens de vignes festonnent le talus verdoyant qui domine cet humble toit, et un palmier, hôte de cette heureuse rive, raye, de sa flèche hardie, la nappe bleue de l'air et du ciel.

Il paraît qu'un vieil Anglais, millionnaire et spleenique, s'est épris de cette habitation, et que Ludovise espère en retirer une somme équivalente à celle qu'elle nous doit ; aussi s'apprête-t-elle à vendre ce gracieux abri, et à partir pour Paris, où elle vivra de son remarquable talent de paysagiste ; mais, d'après ses dernières lettres, j'ai cru m'apercevoir que ce ne serait pas sans un sentiment douloureux, sans un vif déchirement de cœur...

— Vite, mon ami, une plume ! s'écria M. de Varni sincèrement ému.

— Que voulez-vous faire ?

— Vous allez le voir.

Et Charles écrivit sur une feuille de papier :

"Je, soussigné, reconnais avoir reçu de madame veuve Danoyer la somme de quatre-vingt mille francs, pour solde entier et définitif, capital et intérêts, ce qui m'était dû par la succession Lazare Danoyer, dont quitte, à Avignon, le 8 octobre 1846."

Charles se préparait à signer cette quittance et à la mettre sous enveloppe, lorsque Calixte Ermel, qui avait lu, par-dessus son épaule, à mesure qu'il écrivait, lui prit la main, la serra et lui dit :

— C'est bien, très-bien ; mais madame Danoyer n'acceptera pas.

M. de Varni le regarda un moment avec surprise, puis il lui dit en déchirant le papier :

— Ah ! c'est vrai, vous avez raison, toujours raison : c'est moi qui suis un brata, ou plutôt un étourdi... Pauvre femme ! En voulant l'obliger, j'allais froisser toutes les délicatesses de son cœur !

Il réfléchit pendant quelques minutes, et il écrivit la lettre suivante :